

Installations : sauver l'existant

Les faits sont là. Dans notre midi le territoire échappe de plus en plus au monde paysan. Seules de nouvelles installations peuvent venir inverser cette tendance. Avec, à la clé, la reconquête des périmètres, la sauvegarde d'un savoir-faire et le maintien économique et social du tissu rural. Mais il faut pour cela faire vite et probablement lever certaines contraintes.

S'INSTALLER en agriculture. En voilà une idée. Alors que cette tendance affichait encore une baisse de 17 % en tre 2008 et 2009. Alors que, du moins en ce qui concerne nos productions méditerranéennes, l'incertitude est plus que jamais d'actualité avec des méventes qui viennent perturber les perspectives, des coûts de revient de plus en plus élevés et un mitage du territoire que la pression urbaine lorgne sans retenue. Et pourtant la campagne attire encore son comptant de chalands. Même si, bien sûr, et les reportages ci-dessous en attestent, la transmission familiale n'est plus majoritaire avec des repreneurs issus de nouveaux horizons ou avec des créations d'exploitations orientées vers des productions qualifiées d'atypiques. Mais, après tout, peu importe tant que la terre résiste à la friche ou qu'elle n'est pas vouée au non-man's

land périurbain. Celui qui contribue à la pollution visuelle de nos champs, de nos prés et de nos vignes en y installant des poulaillers en tôle ondulée, des décarges sauvages et des baignoires où viennent s'abreuver quelques équidés faméliques.

Pas d'alternative industrielle

Oui, ce qui compte désormais c'est cette résistance qui aura raison de la déprise et finira peut-être par convaincre nos décideurs. Des décideurs qui ne peuvent plus ignorer la portée des enjeux agricoles. Car, et l'exemple de Plaine du Roussillon en atteste (voir page 3), quand une entreprise est menacée, tout le tissu rural qui l'environne s'en trouve bouleversé. Surtout lorsque les périmètres concernés n'ont aucune alternative industrielle à proposer pour participer au

reclassement des emplois perdus. Sauver l'existant et susciter de nouvelles adhésions sur des segments parfois inédits sont autant de réponses à cette crise récurrente qui mine les filières arboricoles, maraîchères et fruitières depuis des années. Réponses qui connaîtront un lendemain, si Bruxelles consent à les soutenir.

Un système plus complexe qu'attractif

Car, bien sûr, si l'agriculteur peut espérer un redéploiement des aides vers des secteurs jusqu'ici peu soutenus, il doit aussi pouvoir compter désormais sur des dispositifs qui aideront celui qui va lui succéder.



Ou bien, largué dans la nature et sans aucun accompagnement financier digne de ce nom, le statut de jeune agriculteur est appelé, dans les années à venir, à faire long feu dans les vicissitudes d'un système plus complexe qu'attractif. Le mot "parcours" est d'ailleurs employé depuis des décennies dès que l'on évoque l'installation des jeunes agriculteurs. Un terme qui reflète bien la complexité de la démarche

et qui conduit bien souvent les intéressés à opter pour une installation sans dotation, car la réalité du terrain les oblige à presser le pas, bien loin des considérations administratives. Certains d'entre eux réussissent. D'autres abdiquent en cours de route. La question est : ne peut-on pas faire plus simple ? La réponse pourrait être : qui le souhaite vraiment ?